



ÉDITO

n°37

LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Novembre 2017

Richesse.

Les chiffres de l'INSEE viennent d'être publiés et, comme chaque année, Archamps est désignée commune plus riche de France avec, en 2014, un revenu par an et par unité de consommation de 45.902 €, alors que le revenu disponible national médian était de 20.369 €.

Personnellement, je n'aime pas ces chiffres, ni ce classement pour au moins deux raisons. D'abord, parce que beaucoup de ménages d'Archamps atteignent difficilement la moyenne nationale : il suffirait de prendre les fiches de paye de ceux qui travaillent en France - à commencer par le personnel communal -, pour s'en convaincre. Et de plus en plus de familles sont dans le besoin, comme le montre l'activité croissante de notre Centre Communal d'Action Sociale. Ensuite parce que la richesse d'Archamps est ailleurs. Archamps est riche de son territoire et de ceux qui y vivent. Vous pouvez vous en rendre compte tous les

jours en vous promenant sur nos chemins ruraux : avec ses couleurs d'automne, le paysage est de toute beauté. Le Salève est somptueux et les champs et les forêts nous enveloppent de douceur, surtout au crépuscule lorsque la lumière est la plus vive : regardez le Jura qui commence à se couvrir de neige ou contemplez tout simplement Genève, le jet d'eau et le lac Léman. C'est magnifique ! Il est là notre trésor. Mais notre trésor c'est aussi tous ceux d'entre vous qui contribuez d'une façon ou d'une autre à créer de la convivialité à Archamps, en famille, entre voisins, entre amis ou, de manière plus large, au sein du comité des fêtes, au sou des écoles ou dans l'une des multiples asso-

ciations d'Archamps. Vous nous offrez une qualité de vie incomparable ! Grâce à vous, il fait bon vivre à Archamps. Certes, l'équipe municipale n'ignore pas vos tracas quotidiens et elle passe d'ailleurs plus de temps à essayer d'en résoudre une partie (vitesses, déchets, conflits de voisinage, etc.), qu'à profiter de toutes les richesses de notre commune, mais il faut bien reconnaître que nous avons une grande chance de vivre à Archamps. Alors respirez et profitez-en bien !

Archamps,
le 24 octobre 2017
Le Maire
Xavier Pin



COMMÉMORATION DU 99^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

La population est cordialement invitée à participer à la cérémonie de commémoration du 99^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 qui se déroulera à ARCHAMPS **le samedi 11 novembre 2017 à 11h45**



- **11h45** : accueil du public et installation de la fanfare • Dépôt d'une gerbe • Discours du Maire
- Messages officiels • Sonnerie aux morts
- Minute de silence • **12h30** : vin d'honneur dans la salle polyvalente.

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la commune d'ARCHAMPS a le plaisir de vous inviter à participer au repas qui réunira les aînés sur un air d'accordéon

le dimanche 19 novembre à 12h
dans la salle polyvalente

Si parmi vos connaissances, des archampoises(es) né(es) avant le 31 décembre 1950 ont été oubliés, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au secrétariat de la mairie. A défaut de réponse avant le **vendredi 10 novembre 2017**, nous serons obligés de vous considérer comme absents. Espérant vous voir nombreux lors de ce repas, votre équipe municipale se réjouit de vous accueillir.



Coupon à découper et à retourner à la mairie avant le vendredi 10 novembre

Nom : M. Mme

Prénoms :

- Souhaite(nt) participer au repas
 - Viendra(ont) par leur(s) propre(s) moyen(s)
 - Demande(nt) que l'on vienne les chercher en voiture
- Dans l'impossibilité de se déplacer, souhaite(nt) recevoir leur(s) repas à domicile
- Ne souhaite(nt) pas participer au repas
- Si vous avez des intolérances ou suivez un régime alimentaire particulier, merci de nous le signaler :

QUI EST LE FUTUR PHARMACIEN D'ARCHAMPS ?



Comme vous le savez, l'ouverture de la pharmacie d'Archamps est prévue pour la 2^{ème} semaine de décembre 2017.

Il est donc temps de faire connaissance avec notre futur pharmacien. Originaire du Doubs, né à Besançon, Grégoire Caracotch y a effectué toute sa scolarité, y fréquenta la faculté de pharmacie et y fut pharmacien d'officine au centre-ville. Durant son service militaire, il fut affecté à l'hôpital des Armées « Hyacinthe Vincent » de Dijon. C'est au sein de

la pharmacie familiale exploitée par sa mère depuis 1968 et ancrée dans le paysage Bisontin depuis un siècle, que notre pharmacien a fait ses premières armes, en collaboration avec sa mère dès 1997, pour finir par en reprendre l'exploitation en 2003.

Le métier ayant considérablement changé, la ville de Besançon aussi, c'est en Haute-Savoie que son exploitation va se poursuivre, afin de vous apporter un service médical de qualité, dans le cadre du développement rapide mais raisonné de notre village. Selon ses propres mots, Monsieur Caracotch dit avoir hérité des gènes et de l'éducation de sa mère d'ori-

gine montagnarde et frontalière (les Hôpitaux-neufs), s'approchant du caractère des Savoyards et de son père l'aspect fier et droit du à ses origines Arméniennes. Enfin, la Haute-Savoie ne semble pas trop éloignée de la Franche-Comté natale de notre homme, père de trois enfants, aujourd'hui pacsé avec Anne-Cécile et féru de randonnée pédestre, de randonnée alpine, de trail et de sports en général... Pourvu que son activité professionnelle lui laisse le temps de les pratiquer. La Municipalité lui souhaite la bienvenue et une excellente intégration chez nous.

Gaël Louchart

HOMMAGE

« Au revoir Monsieur Cottet-Dumoulin »

Le mercredi 6 septembre 2017, François Cottet-Dumoulin s'en est allé, laissant derrière lui une existence active et bien remplie.

Fils d'Albert et Félicie Cottet-Dumoulin, il est né à Genève en 1933, il fait toutes ses études primaires à Archamps et il passera trois années à l'Institut Saint Joseph de Thonon, où il fut envoyé durant l'hospitalisation de sa mère. Puis il reviendra à Archamps pour passer son certificat d'étude.

Agriculteur de métier, il part en 1955 pendant deux ans, effectuer son service militaire en Allemagne puis au Maroc, où il officiera comme chauffeur-coiffeur. En 1961, il est engagé au B.I.T. et rencontrera Armande Naville à Archamps, alors qu'elle faisait un remplacement

en qualité d'institutrice dans une classe qui se situait chez Monsieur et Madame Martin, en face de la ferme familiale. Ils convoleront en justes noces en 1958 et de cette union naîtront trois filles, Fabienne, Françoise et Christelle, qui lui donneront cinq petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Ils ont ensuite habité 18 ans l'école de Bossey, dans laquelle Armande fut institutrice durant 25 ans, pour finir par revenir à Archamps en 1980, après la construction de leur maison.

François était passionné de chasse depuis toujours et fut Président de l'association de chasse d'Archamps durant 36 ans, avant d'en être encore le Vice-Président ces dernières années. En 1970, il est nommé administrateur de la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie. Il est aussi nommé lieutenant de louveterie en 1973, puis Président des lieutenants en 1981. Membre du club des griffons vendéens dès 1970, il



se lancera durant 50 ans, dans l'élevage de chiens (briquets griffons vendéens), sous l'affixe de l'Echo Savoyard et d'expositions canines où il remporta de nombreux titres nationaux et internationaux.

François aimait beaucoup la nature et fleurir sa maison et c'est au milieu des fleurs que nous lui rendons hommage. La Municipalité salue la mémoire de cet homme actif, apprécié dans la commune et adresse ses chaleureuses pensées et ses condoléances à sa famille.

Gaël Louchart

INFOS RAPIDES ET IMPORTANTES

> CONCOURS PHOTO : « Paysages au fil des saisons »

Chers photographes confirmés ou amateurs, il ne vous reste que quelques semaines pour participer et déposer une ou plusieurs photos en Mairie avant le 31/12/2017. Les résultats seront communiqués au printemps 2018.

REGENERO

> RÉNOVATION :

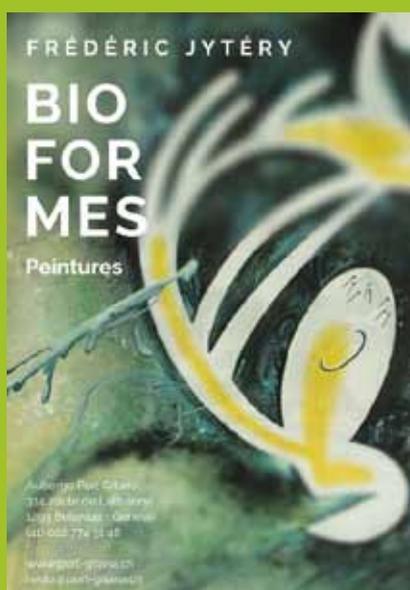
Vous rénovez votre habitat ? Pour toute question relative à la rénovation énergétique chez les particuliers et aux énergies renouvelables à installer, veuillez contacter « **Regenero** » au **04 58 57 00 87** ou **rendez-vous sur Regenero.fr**



> LOCALIEN.FR :

C'est le nouveau site regroupant toutes les animations et informations locales.

FRÉDÉRIC JYTÉRY, UN ARTISTE LIBRE ET PASSIONNANT



Depuis l'été, gourmets et gourmands de l'Auberge d'Archamps, ont été transportés dans l'un des univers picturaux d'un artiste peintre atypique et attachant, en plongeant, parfois malgré eux, leurs regards et leurs corps tout entier, dans les peintures captivantes de Frédéric Jytéry. En tous cas, c'est ce qui m'advint, la première fois que je fus happé dans la dimension « bioformique » des œuvres de cet artiste. En bouleversant les codes de la proportionnalité, Frédéric invite le contemplatif humain, ignorant de l'infiniment petit, à se transformer à son tour en minuscule entité, face à de gigantesques organismes parfois unicellulaires... « Une puce dans une cathédrale » ! C'est l'effet que je me fis en voya-

geant au sein de ce monde impressionnant mais apaisant à la fois. Au-delà de l'artiste talentueux et rigoureux reconnu, j'ai rencontré un homme captivant, chaleureux, au parcours riche et multiple, qui transforma notre rencontre en bel échange humain qui persistera j'en suis sûr.

Pour ceux qui n'auraient pas eu la chance de déambuler au milieu des « bioformes » de Frédéric durant leur exposition à l'Auberge, sachez qu'elles continuent leur route dans le Grand Genève et que vous pouvez les découvrir actuellement à l'Auberge de Port Gitana à Bellevue (GE), où elles passeront les fêtes de fin d'année.

Gaël Louchart



REZO POUCE

Bonjour à toute la communauté Rezo Pouce et aux futurs pratiquants. Plusieurs infos fraîches :

5 arrêts Rezo Pouce supplémentaires ont été installés sur la commune de Collonges pour étendre le réseau et faciliter vos déplacements en dehors d'Archamps. Vous les trouverez aux endroits suivants :

- 501, route du Poirier devant la résidence les Balcons, Hauts de Collonges.
- Route du Fer à Cheval face au pôle médical devant le petit théâtre.
- Route des Rocailles, aux Terrasses de Genève.
- A La Combe, devant l'ancien lavoir
- Au Coin en face du parking pour le départ vers Orjobet.
- Un arrêt sera installé l'an prochain dans le bas centre vers la Boulangerie et le rond-point mais comme un réaménagement de cette zone est prévu, il est préférable d'installer le panneau suite aux travaux.

N'oubliez pas non plus les panneaux existants qui permettent les déplacements extra-village : camping de la Colombière à Neydens et Douane de Croix de Rozon ! Et ceux permettant d'aller au ciné en toute tranquillité : tennis couvert et derrière Gaumont !

S'il n'est pas facile pour vous d'utiliser Rezo Pouce, l'application téléchargeable sur Android et Iphone permet de prévoir ses déplacements plus sereinement en sachant qui utilisera le réseau au même moment que vous, n'hésitez pas à la télécharger !

Parmi ceux qui utilisent le dispositif en tant que passager, nous avons entendu dire que pour certains jeunes, il n'est pas facile de rester en bord de route avec l'affichette à la main. Nous avons donc pensé à une idée : nous pouvons commander des badges à apposer sur le sac pour que les voitures voient de manière visible un usager souhaitant être pris en voiture au bord de la route. Faites-moi savoir qui souhaiterait avoir un badge pour que je puisse les commander.

Je vous rappelle que je suis à votre disposition pour faire du pouce avec vous si vous n'osez pas franchir le pas seul, appelez-moi je me ferai un plaisir de vous accompagner ! Comme vous avez pu le voir, il y a davantage de conducteurs que de passagers donc essayez à pied !

Et pour finir, nous sommes preneurs de tous les retours d'expériences, faites-moi un mail ou appelez-moi pour me raconter les points positifs ou négatifs !

natacha.philippe@mairie-archamps.fr ou 04 50 43 63 64.

Merci et bonne journée sur nos lignes.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES :

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mes-demarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Tél : 01 49 55 82 22

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTIL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

L'ASSOCIATION QUIÉTUDE VOUS PROPOSE

Mercredi 6 décembre à 19h30 - 21h30 :

Rendez-vous avec toi même, un nouveau cycle de 8 séances commence. 8 places. Méditation, pleine conscience, respiration, Slow_Yoga et Yoga Nidra.

Samedi 16 décembre 15h - 16h :

Yoga en famille

Lundi 18 décembre à 19h30 - 21h30 :

Hormon-Yoga, pré- et ménopause

Informations : www.associationquietude.com / **Inscriptions et questions :** quietude.nicole@gmail.com

Pour chaque cours une place pour une personne à faible revenus est offerte.



ASSOCIATION BLÉCHEINS EN FÊTE



Comme à l'accoutumée, un stand de maquillage pour enfants, d'excellentes pâtisseries et la succulente chèvre gracieusement confectionnée et offerte par Patrick Pillet, agrémentèrent la joyeuse manifestation qui de plus, bénéficia de la clémence des dieux.

Merci et bravo à toute l'équipe de Blécheins en Fête, à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce bon moment et à l'année prochaine !

Gaël Louchart

Fête de la pomme

C'est encore un bel après-midi de convivialité, d'humour et de rencontres que l'association Blécheins en Fête nous a permis de vivre le **samedi 7 octobre** sur la place de la Fontaine à Blécheins.

Devant l'abondance de pommes et de poires, il fut décidé d'entraîner le broyeur avec le moteur d'un tracteur, pour ne pas griller un troisième moteur comme les dernières années. Ce ne sont pas moins de trois pressées qui furent nécessaires pour venir à bout des fruits.



CIVISME



Il est constaté ces derniers temps et les habitants d'Archamps nous en font part, des problèmes d'incivilité et de sécurité, en rapport avec certains propriétaires de chiens.

taires de chiens.

En effet, il est formellement interdit de laisser errer nos amis canidés sur la voie publique pour des raisons de sécurité évidentes. De même, il incombe aux propriétaires de ces sympathiques quadrupèdes, de récupérer leurs déjections solides quand ces dernières sont lâchées au gré des chemins vicinaux et ruraux. Les enfants et les personnes qui empruntent ces chemins leur en seront reconnaissants et la municipalité aussi. Nous rappelons que toute infraction aux lois sur la divagation des chiens, peut donner suite à des poursuites. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre respect des règles élémentaires du mieux vivre ensemble.

Gaël Louchart

DÉCHÈTERIE DE NEYDENS

la restructuration du site touche à sa fin

Depuis le mois de janvier 2016, le site de la déchèterie intercommunale à Neydens, subit d'importants travaux. Ces aménagements ont perturbé le fonctionnement du service pendant plusieurs mois mais l'ensemble du personnel s'est efforcé d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions possibles. D'ici la fin de l'année, la déchèterie va retrouver un fonctionnement normal.

UNE RESTRUCTURATION NÉCESSAIRE POUR :

- > Fluidifier la circulation à l'intérieur de l'enceinte.
- > Mettre fin aux manoeuvres dangereuses et sécuriser le dépôt des déchets.
- > Faciliter l'accueil et le tri.
- > Contrôler l'accès des déchèteries aux personnes résidant sur le territoire.
- > Mettre en sécurité le site.

Horaires hiver des déchèteries intercommunales : www.cc-genevois.fr

COUP DE COEUR

Le 7 octobre 2017, est venue au monde à Saint-Julien-en-Genevois, la petite **Malia, Nelly, Corinne Gladieux**, fille de Stéphanie Buisson-Bertrand et d'Antoine Gladieux agent technique de la commune. Elle pesait 2,880 kg et mesurait 47 cm.

Toute la municipalité d'Archamps souhaite la bienvenue à Malia et félicite les heureux parents Stéphanie et Antoine.